

Voici les mesures de carte scolaire décidées par le DASEN des Deux Sèvres lors du CTSD du 7 février.

Ces mesures seront étudiées et validées (ou non...) lors du CDEN du vendredi 15 février.

Fermetures Définitives

Ecoles maternelles

Chizé
Nueil les Aubiers mais maintien de la décharge
Bressuire St Porchaire
Moncoutant
Coulonges sur l'Autize
Prahecq mais maintien de la décharge
Mauzé sur le Mignon
Cerizay Jean Moulin

Ecoles élémentaires

St Maxire mais maintien de la décharge
St Maixent E Proust
Niort Coubertin mais maintien de la décharge
Bressuire Terves
Frontenay Rohan Rohan
Celles sur Belle

Ecoles primaires

St Aubin du Plain
Parthenay J Ferry mais maintien de la décharge
Romans mais maintien de la décharge
Clessé mais maintien de la décharge
Bressuire Clazay mais maintien de la décharge
St Hilaire la Palud
Augé mais maintien de la décharge
Pompaire
Nanteuil
Thouars P Bert mais maintien de la décharge
Le Tallud
Magné mais maintien de la décharge
Fressines
Niort Aragon mais maintien de la décharge

RPID

Boussais/Glénay
Cours/Xaintray/Surin

Fermetures conditionnelles

Ecoles maternelles

St Maixent E Proust
Beauvoir sur Niort
Coulon

Ecoles primaires

St Jean de Thouars
Parthenay Gutenberg mais maintien de la décharge

Ouvertures de classe

Echiré Elémentaire
Niort Les Brizeaux Elémentaire

Ouvertures en REP pour les CE1 dédoublés

Cerizay Pérochon +1
Bouillé Loretz +1
Argenton l'église + 1,5
St Martin de Sanzay + 1
Val en Vigne +1 mais perte de 0,5 Plus de maître (PDMQDC)

Ouvertures ou mesures hors la classe

Conseiller pédagogique Mathématiques +1
Conseiller pédagogique Maternelles +1
Brigades soutien + 4
Augmentation des volumes de décharges de direction +5,5